

L'ECHO

Hordinois



◆ Nouveau-arrivants 2022

Le Conseil Municipal serait heureux de vous rencontrer le :
VENDREDI 24 février 2023 à 18h30
en Mairie



Les personnes concernées et qui souhaitent participer à cette réception sont priées de retourner ce coupon au Centre Administratif avant le vendredi 10 février 2023.

Coupon réception nouveaux habitants

Monsieur Nom :

Prénom :

Madame Nom :

Prénom :

Adresse :

59111 Hordain

N° de téléphone :/...../...../...../.....

Date d'arrivée dans la commune :/...../2022

Participeront à la réception du vendredi 24 février 2023

◆ Nouveau-nés 2022



Si vous êtes arrivés sur la commune dans le courant de l'année 2022 et que votre famille est venue s'agrandir par une naissance, merci d'en informer le Centre Administratif avant le vendredi 10 février 2023.

◆ Téléassistance



Afin de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, fragiles ou temporairement dépendantes et leur permettre ainsi d'être sécurisées et de rassurer leur entourage, le CCAS prend en charge l'abonnement de la téléassistance auprès de Mondial assistance dans la limite de 13€ par mois.

Un matériel simple et fiable :

De fabrication Française, le matériel de téléassistance se compose d'un transmetteur et d'une télécommande qui peut être portée en bracelet ou en pendentif.



Le transmetteur est branché sur la ligne téléphonique et une prise secteur.

La télécommande permet de déclencher à distance un appel, par simple pression du doigt, et la communication s'établit en mode « interphonie » avec les chargés d'écoute de Mondial Assistance.

Si vous souhaitez bénéficier de cette aide, veuillez-vous rapprocher du centre administratif qui vous remettra un dossier à compléter.





Fonctionnement

L'accueil de loisirs des vacances de février se déroulera du **lundi 13 au vendredi 17 février 2023 de 9h30 à 17h30.**

Un service de garderie sera mis en place, pour les enfants dont les parents travaillent, de 7h30 à 9h30 et de 17h30 à 18h00.

Conditions d'accueil

L'accueil de loisirs municipal accueillera les enfants (habitants et/ou scolarisés à Hordain) dès 4 ans jusque 13 ans.

Inscriptions

Les inscriptions se feront uniquement par mail. (Une facture vous sera envoyée par mail après la clôture des inscriptions)

Les documents suivants seront disponibles sur le site de la commune et doivent être envoyés **COMPLETS** à l'adresse suivante :

ludmillamairie@yahoo.fr
au plus tard le dimanche 29 janvier minuit.

- Dossier unique 2022/2023 (sauf si vous l'avez donné pour la rentrée de septembre 2022)
- Fiche d'inscription février 2023 (obligatoire)

ATTENTION LE NOMBRE DE PLACE EST LIMITE !



Ne seront pas acceptés les enfants dont le dossier est incomplet et reçu après la date butoire.



◆ Centre Sport-Santé de la CAPH pour les + de 50 ans

Des activités adaptées, proposées par notre partenaire La Porte du Hainaut en collaboration avec la Maison sport-santé du Centre Hospitalier de Valenciennes, débuteront en début d'année dans douze communes de notre territoire. Les inscriptions sont actuellement ouvertes sur notre portail Famille :

<https://www.agglo-porteduhainaut.fr/actualites/centre-sport-sante-c-est-parti>



◆ **Une navette Gratuite**
pour les Hordinois à partir de 60 ans



Vous souhaitez vous inscrire, merci de compléter le coupon ci-dessous ou téléphoner en mairie au 03.27.21.72.76. **Le transport des personnes se fait à partir du domicile.**

<u>MARS 2023</u>	
Nom :	
Prénom :	
Age :	
Adresse :	
N° téléphone :	N° téléphone (personne de confiance) :
Difficultés à préciser :	
<u>INSCRIPTION AVANT LE 23 FEVRIER 2023 Par téléphone au 03.27.21.72.76 ou en déposant ce coupon</u>	

→ LECLERC / Lieu Saint Amand		Mardi <input type="checkbox"/> 9 h ou <input type="checkbox"/> 10 h		
<input type="checkbox"/> 07 mars	<input type="checkbox"/> 14 mars	<input type="checkbox"/> 21 mars	<input type="checkbox"/> 28 mars	

→ CARREFOUR MARKET / Bouchain		Jeudi <input type="checkbox"/> 13 h ou <input type="checkbox"/> 14 h		
<input type="checkbox"/> 02 mars	<input type="checkbox"/> 09 mars	<input type="checkbox"/> 16 mars	<input type="checkbox"/> 23 mars	<input type="checkbox"/> 30 mars

→ MARCHÉ de Somain		Jeudi <input type="checkbox"/> 9 h		
<input type="checkbox"/> 02 mars	<input type="checkbox"/> 09 mars	<input type="checkbox"/> 16 mars	<input type="checkbox"/> 23 mars	<input type="checkbox"/> 30 mars

<u>AVRIL 2023</u>	
Nom :	
Prénom :	
Age :	
Adresse :	
N° téléphone :	N° téléphone (personne de confiance) :
Difficultés à préciser :	
<u>INSCRIPTION AVANT LE 30 MARS 2023 Par téléphone au 03.27.21.72.76 ou en déposant ce coupon</u>	

→ LECLERC / Lieu Saint Amand		Mardi <input type="checkbox"/> 9 h ou <input type="checkbox"/> 10 h		
<input type="checkbox"/> 04 avril	<input type="checkbox"/> 11 avril	<input type="checkbox"/> 18 avril	<input type="checkbox"/> 25 avril	

→ CARREFOUR MARKET / Bouchain		Jeudi <input type="checkbox"/> 13 h ou <input type="checkbox"/> 14 h		
<input type="checkbox"/> 06 avril	<input type="checkbox"/> 13 avril	<input type="checkbox"/> 20 avril	<input type="checkbox"/> 27 avril	

→ MARCHÉ de Somain		Jeudi <input type="checkbox"/> 9 h		
<input type="checkbox"/> 06 avril	<input type="checkbox"/> 13 avril	<input type="checkbox"/> 20 avril	<input type="checkbox"/> 27 avril	

JOURNÉES PORTES OUVERTES

14 et 15 janvier 2023
11 mars 2023

© 2022 Compagnons du Devoir - Crédit photo : Thierry Caron/Divergence



**« Chez les Compagnons du Devoir,
on s'épanouit et on se forme
avec des personnes passionnées. »**

Apprentis et formateurs chez les Compagnons du Devoir

En savoir plus



www.compagnons-du-devoir.com

socialisation
langage
éveil
motricité
plaisir
partage

ÉCOLE MATERNELLE
Crepin SAINT AUBERT

ÉCOLE
CREPIN ST AUBERT
Liberté • Égalité • Fraternité

INSCRIPTIONS Ecole Maternelle Crepin St Aubert

Votre enfant est né en 2020 ?

Il est en âge d'être scolarisé en Petite Section.

Votre enfant est né en 2021?

Il pourrait intégrer la **Toute Petite Section**
si les conditions le permettent.

Les inscriptions pour la **rentrée 2023** à l'école maternelle (Hordain) sont ouvertes ! Vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous avec la directrice, Madame Cambier.
☎ 03.27.35.73.22 ✉ ce.0594693f@ac-lille.fr





La Complémentaire santé solidaire ?

La Complémentaire santé solidaire est une aide pour payer vos dépenses de santé. Selon vos ressources, elle est gratuite ou coûte moins d'un euro par jour et par personne. Elle peut couvrir l'ensemble de votre foyer.

Comment vous aide t-elle ?

Vous ne payez pas le médecin, le dentiste, l'infirmier, le kinésithérapeute, l'hôpital..., vos médicaments en pharmacie, vos dispositifs médicaux (pansements, cannes, fauteuils roulants) et dans la plupart des cas vos lunettes, prothèses dentaires et auditives.

Comment savoir si je peux en bénéficier ?

Utilisez le simulateur de droits sur :

www.mesdroitssociaux.gouv.fr/votre-simulateur

Vous êtes bénéficiaire du Revenu de solidarité active (RSA) ?

Vous bénéficiez automatiquement de la Complémentaire santé solidaire (sauf opposition expresse de votre part).

Les avantages du compte ameli

Avec votre compte ameli, accédez à tout moment aux services en ligne de l'Assurance Maladie !

En quelques clics suivez vos remboursements, téléchargez vos attestations, modifiez vos coordonnées et votre RIB, commandez votre carte Vitale, contactez votre conseiller...



Vous n'avez pas encore de compte ameli ? [Créez-le dès maintenant sur ameli.fr](#) ! Cliquez sur **Compte ameli**, puis sur **Je crée mon compte** et laissez-vous guider.

Vous pouvez aussi télécharger l'application ameli, l'Assurance Maladie



Flashez le QR code pour accéder à ameli.fr



©sewcream - stock.adobe.com

Centre Hospitalier de Valenciennes

IFMS - Institut de Formation aux Métiers de la Santé

Journée Portes Ouvertes

**Mercredi
8 février
2023**
à partir de
9h00



scannez moi !



- Visites
- Stands
- Animations
- Métier manipulateur radio

www.ch-valenciennes.fr/institut-de-formation/ifms/

+ d'infos 03.27.14.36.36



LE SNU : POUR SOI, POUR LES AUTRES, POUR LA SOCIÉTÉ.

Rejoignez l'équipe 2023,
inscrivez-vous sur
snu.gouv.fr



Vous avez entre 15 et 17 ans en 2023 ?
Venez vivre une expérience unique pour vous découvrir,
vous dépasser et créer des liens forts. Rejoignez l'équipe SNU 2023 !

POURQUOI SE LANCER ?

- 1 Pour affirmer vos valeurs
- 2 Pour être utile aux autres
- 3 Pour mettre votre énergie au service d'une société solidaire
- 4 Pour construire un parcours qui vous ressemble

LES 3 ÉTAPES DU SNU

1 Séjour de cohésion :

- 2 semaines
- Dans un autre département

Chaque volontaire peut choisir parmi les différents séjours proposés, en fonction de sa zone de congés scolaires :

Séjour février	Séjour avril	Séjour juin	Séjour juillet
<ul style="list-style-type: none">• Zone C* : du 19/02/2023 au 03/03/2023	<ul style="list-style-type: none">• Zone A* : du 09/04/2023 au 21/04/2023• Zone B* : du 16/04/2023 au 28/04/2023	<ul style="list-style-type: none">• Toutes zones : du 11/06/2023 au 23/06/2023	<ul style="list-style-type: none">• Toutes zones : du 04/07/2023 au 16/07/2023

2 Mission d'intérêt général :

- 84 heures minimum à initier dans l'année qui suit le séjour de cohésion
- Près de chez vous

3 Engagement volontaire (facultatif) :

- 3 mois ou plus
- Partout en France ou dans le monde
- Entre 16 et 25 ans

ILS L'ONT FAIT

Charline, 16 ans, Grigny

« C'est la plus belle aventure de ma vie, c'est unique, indescriptible et inoubliable, alors merci ! J'ai plus qu'aimé ce séjour. »

Jaid, 15 ans, Saint-Aubin

« Je voudrais vous remercier de ce séjour de cohésion, grâce à vous j'ai confiance en moi, j'ai pu apprendre beaucoup de choses ! »

Tristan, 17 ans, Nantes

« Je tiens à dire qu'au début j'étais un petit peu stressé car je ne savais pas du tout comment ça allait se passer. Mais au fur et à mesure des jours, j'ai vraiment aimé ! J'ai appris plein de choses avec les différentes activités et les ateliers qui me serviront pendant longtemps ! »

* Zone A : académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

Zone B : académies d'Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg

Zone C : académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

Rejoignez l'équipe 2023, inscrivez-vous !

snu.gouv.fr #SNUjyvais



Retrouvez-nous sur
les réseaux sociaux !

Le Rétro

Hordinois





◆ Noël aux Ecoles ◆

Les 146 enfants des deux écoles ont reçu par la Municipalité, friandises et brioche.



Petite section de l'école maternelle Crépin St Aubert



Moyenne section de l'école maternelle Crépin St Aubert



Grande section de l'école maternelle Crépin St Aubert



◆ Colis de Noël des Aînés ◆

Les 16 et 17 décembre 2022, 135 Colis de Noël ont été remis à nos aînés.



Mot de Monsieur le Maire

Chères Hordinoises, chers Hordinois,

Tout d'abord je vous présente mes meilleurs vœux pour cette année 2023, qu'elle vous apporte ainsi qu'à vos proches, la santé, la réussite dans vos projets professionnels, associatifs ...

Lors de la cérémonie du 28 décembre vous avez été nombreux à avoir répondu présents.

Je tenais à remercier nos employés pour le service apporté lors de cette cérémonie et vous remercier chers Hordinois pour vos bons vœux, vos mots de soutien.

Vous trouverez ci-après le discours de ma 1ère Adjointe aux affaires sociales, scolaires et péri-scolaires ainsi que le mien.

Bonne et heureuse année à tous.

Bien cordialement.

Arnaud Bavay.

◆ Cérémonie des Vœux ◆

Discours de Marie-Claire SENECAUT - 1er Adjointe au Maire



Tout d'abord merci et bravo à l'Harmonie municipale pour la très belle prestation qu'elle vient de nous proposer pour notre plus grand plaisir.

Chers Hordinoises, chers Hordinois, chers invités, Mme Isabelle Denizon conseillère départementale.

Messieurs les maires et élus des communes voisines.

Mesdames et Messieurs les musiciens, Mesdames et Messieurs en vos noms grades et qualités, je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation.

Au nom de l'équipe des adjoints et des conseillers municipaux que je représente, je suis heureuse de vous accueillir à nouveau dans notre très belle salle



Nelson Mandela pour la cérémonie des vœux et vous souhaiter une très bonne année 2023.

Auparavant, permettez-moi de m'adresser à Monsieur le Maire, Arnaud. En tant que 1^{ère} adjointe il me revient l'honneur et le plaisir de vous présenter au nom des membres du conseil municipal nos meilleurs vœux de bonheur et de réussite dans vos projets municipaux et surtout la santé à vous-même ainsi qu'à votre épouse et à tous ceux qui vous sont chers.

Je me propose maintenant de retracer les grandes lignes de notre action municipale depuis 2020, action bien sûr en adéquation avec le programme sur lequel nous nous sommes engagés.



Mais avant cela je voudrais revenir sur la période compliquée qu'a été la crise sanitaire. Nous nous félicitons d'avoir été parmi les plus réactifs devant cette pandémie que nous ne connaissions pas. Dès le mois de mai 2020 la municipalité a pris l'initiative de distribuer gratuitement aux habitants des masques confectionnés par notre entreprise locale TRADI LINGE mais également dans les EPHAD de Bouchain et Marquette en Ostrevant avec gel hydroalcolique ainsi que 2 VTT offerts à la gendarmerie de Bouchain.

Pour commencer :

La commission des fêtes et cérémonie :

- En février 2020 a pu reconduire l'accueil des nouveaux habitants et nouveaux -nés dans notre maison citoyenne juste avant le confinement,
- Pour 2021 la distribution des fleurs et cadeaux a eu lieu dans cette salle.
- Pour 2022, ce sont 5 bébés et 5 nouveaux habitants qui ont été reçu à la mairie....



- Le 1^{er} mai, le défilé avec notre Harmonie, toujours présente ainsi que Bernard et son lâché de pigeons. Lors de la cérémonie nous avons mis à l'honneur 9 récipiendaires.

- En 2020, la municipalité avait décidé, pour les fêtes de pâques de redéployer les budgets prévus pour des actions à destination des hordinois et pour faire d'une pierre deux coups en palliant le manque à gagner des commerçants locaux. De ce fait des colis de pâques ont été distribués pour les personnes de + 70 ans, des chocolats pour les enfants et places de cinémas pour les collégiens et lycéens.

- Les festivités du 14 juillet ont repris en 2021 avec les jeux organisés par les animateurs du centre de loisirs et pour 2022 avec le traditionnel concours de pétanque.
- Cette année le feu d'artifice a été remplacé par un spectacle son et lumière sur fontaines.
- Depuis 2020, nous avons réorienté notre action de la fête des mères en instaurant la distribution de chèques cadhoc d'une valeur de 50€.
- En 2022 la municipalité a décidé de fêter les papas avec des chèques cadhoc d'un montant de 50€ également et ainsi développer cette action au profit de tous les parents.



- Pour nos aînés en 2020, le traditionnel repas fut remplacé par un panier repas confectionné par nos commerçants locaux.
- En 2021, ce repas a eu lieu en décembre avec une animation inoubliable, un spectacle de Tahitiennes, Tahitiens qui nous ont fait l'honneur de nous apprendre leur danse traditionnelle.
- En 2022, nous avons repris nos habitudes avec un repas en octobre et 200 convives, animé par OLB avec la revue apparence illusion.



- Depuis octobre 2020, la réception des Noces d'OR et diamants a lieu dans cette belle salle afin de pouvoir respecter une certaine distanciation et que les couples mis à l'honneur puissent inviter leur famille et profiter de cette cérémonie. C'est toujours un plaisir mais un moment émouvant d'entendre ces amoureux après 50 ou 60 ans de mariage se dire OUI à nouveau.



- Cette année pour célébrer le centenaire de l'harmonie, Mr le Maire et son conseil municipal ont accueilli SLOANE et Emile et IMAGE et en première partie, Maxence notre jeune prodige qui nous a offert une très belle prestation avec sa voix sublime. Ce fut une magnifique parenthèse au cours de laquelle chacun a pu oublier le temps d'une soirée ces tracas quotidiens pour se laisser porter par toutes ces chansons très entraînantes....

- Et pour clôturer les festivités du mois de décembre, La distribution de 135 colis aux aînés accompagnés d'une jacinthe.
- L'installation sur la place d'un manège pour enfants avec animations et illuminations sans oublier la boîte aux lettres du père Noël.



Je vais maintenant aborder le sujet de la médiathèque qui devient communautaire au 1^{er} janvier 2023. Nous remercions la CAPH pour le choix des animations en direction des enfants des écoles, par des spectacles, du cinéma avec des ciné soupes qui permettent la découverte de court métrage suivi de débats et bien d'autres animations....

J'en profite également pour souhaiter bonne continuation à Fanny responsable de la Médiathèque qui après 42 années de service fait valoir ses droits à la retraite. Merci pour ton accompagnement avec ton équipe durant les années au sein de la médiathèque de Hordain.

En ce qui concerne le domaine Sociale :

- Pour reprendre le slogan de notre projet : Au cœur de la population, unis pour vous accompagner et améliorer le service à domicile. En plus de toutes les actions déjà menées envers les personnes âgées ou en difficulté, nous avons à cœur de favoriser la mobilité des séniors et ou personnes fragiles.

Avec les élus de la commission sociale, nous avons travaillé sur la mise en place d'une navette gratuite. Depuis juillet 2021 cette navette 8 places conduite par Marie de TAXILLICO Abscon passe prendre les personnes inscrites pour les courses le mardi matin à LECLERC Lieu St Amand, le jeudi matin au marché de Somain et l'après-midi à Carrefour Market Bouchain.

Cette démarche est très appréciée, elle permet également pour ces personnes de garder un lien social et intergénérationnel...

- Afin de sécuriser le maintien à domicile, la prise en charge de la téléassistance est toujours appréciée par les familles de nos aînés.



La vie de Notre village, c'est également toutes les actions en direction de notre jeunesse :

Comme nous l'avons évoqué dans notre projet municipal, les aides en direction des jeunes déjà en place ont été maintenues et elles ont toutes été revalorisées en 2021 et 2022.

Ainsi :

- Les bourses communales des collégiens aux étudiants en 2020 et 2021 pour un montant de 32 mille euros avec une augmentation de 20 à 60 € par bourse soit 20910 € pour 2022
- Les récompenses aux diplômés du brevet à la licence en 2020 et 2021 pour un montant de 8670 € et pour 2022 avec une augmentation de 20 à 50 € pour rester cohérent avec les bourses scolaires soit un montant total de 4880€ je félicite à nouveau ces diplômés.
- Les licences sportives en 2020 et 2021 montant de 3600 € et afin de continuer à inciter les jeunes à la pratique du sport, pour 2022 la participation de la commune est passée de 30 à 50 € soit une somme de 2950€
- L'aide au permis de conduire en 2020 -2021 : 16400€ ont été versés directement aux auto-école partenaires de la convention et pour 2022, 13 jeunes ont pu bénéficier d'une aide de 500 € toujours en échange de 25 heures de travail bénévole au service technique et espace vert.



Cette augmentation a fortement été appréciée par les jeunes qui reconnaissent que cet échange est très constructif, qu'ils sont contents de participer à la vie de la commune et cela leur permet de mettre un premier pas dans la vie active.

Toujours pour notre jeunesse mais pour leurs loisirs :

- En février 2020, juste avant le confinement 37 élèves de CM1 – CM2 Sont partis au Grand Bornand pour un montant de 27713€
- En 2021 ce séjour n'a pu avoir lieu et en février 2022 les élèves ont pris le bus vers Abondance ... pour un montant de 27650€
- Durant l'année 2020 les centres de loisirs n'ont pu être effectués.
- Pour 2021, les centres ont repris peu à peu jusqu'à un retour normal en février 2022 avec une moyenne de 70 enfants inscrits pour les petits centres et un peu plus de 100 pour le mois de juillet : montant de 34 000€



- Les camps d'ados quant à eux ont été supprimés en 2020 et 2021 et pour la joie de nos adolescents en juillet 2022, un avion a emmenés 34 jeunes vers la CORSE, à PROPRIANO dans un cadre exceptionnel, où ils ont pu profiter de la mer, faire des balades en bateau, plein d'activité pour un montant de 42908€



Au total, sur 3 ans c'est une somme de plus de 220 000 € qui a été consacrée pour notre jeunesse, pour leurs loisirs et leur départ dans la vie.

Somme qui vient s'ajouter à ce que la commune dédie pour la gestion de la crèche, des deux groupes scolaires, de la cantine et de la garderie.



Pour ce qui concerne le péri scolaire :

Afin de faciliter le quotidien des parents, un espace famille a été créé pour simplifier les démarches administratives pour les enfants dans le cadre du service enfance jeunesse, tel que les inscriptions en accueil périscolaires, la réservation du repas à la cantine, à la garderie, dans les accueils de loisirs. Cet espace est sécurisé.

Dans le domaine scolaire :

- Durant l'année 2020 et 2021 nous avons travaillé en étroite collaboration avec les enseignantes sur la mise en place des différents protocoles durant la crise sanitaire. Nous pouvons nous satisfaire d'aucune fermeture de classe durant cette période.
- Depuis la rentrée en septembre, nous continuons à mettre à disposition pour l'école élémentaire le nettoyage des toilettes à mi-journée afin de garder les lieux propres pour la journée. Les enseignantes nous en remercient.
- A l'école élémentaire Victor Hugo, nous avons gagné le combat pour sauver une classe de la fermeture en 2021 mais malheureusement nous n'avons pu l'éviter pour la rentrée 2022.



- En 2021 nous avons effectué le renouvellement de la quasi-totalité de l'installation informatique d'un montant de 32 300€ subventionné à hauteur de 13200€ par l'état : remplacement du serveur informatique de l'école, 5 vidéo projecteurs interactifs, 15 tablettes numériques et accessoires...un écran numérique, support pédagogique...



Comme nous en avons pris l'habitude, les élèves des 2 groupes scolaires reçoivent un livre en fin d'année et pour les CM2 un dictionnaire avec une calculatrice...

Cette année pour la cérémonie du 11 Novembre, Mme Roy Directrice de l'école Victor Hugo a d'ailleurs accompagné les élèves pour assister au défilé. Ils ont chanté La Marseillaise.

Il y a quelques jours Le père Noël est venu surprendre les petits et les grands avec des friandises.



En matière environnementale :



- Comme repris dans notre projet dans le cadre de l'écoresponsabilité : pour l'éclairage public il reste une phase de travaux pour 2023 pour équiper toute la commune en ampoules LED.

- Comme les 2 phases précédentes, nous ferons de notre mieux pour aller chercher le partenariat du département du nord qui prévoit de subventionner les travaux à hauteur de 50% plafonné à 35 mille euros.

- Tous les bâtiments communaux ont été isolés et subventionnés à 100% dans le cadre des certificats d'économie d'énergie et du principe pollueur payeur.

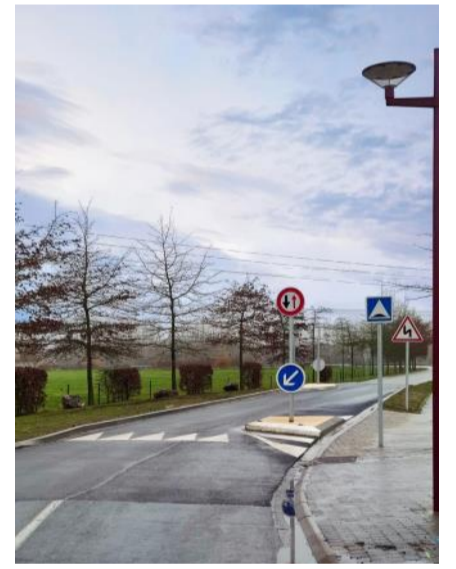
Pour la sécurité :

Afin de garantir la tranquillité de tous et le bien vivre ensemble à HORDAIN, des travaux ont été réalisés tel que :

- L'Ilot central rue J. Ferry
- La Suppression du plateau rue de l'Egalité + installation de feux
- L'Aménagement circulation Pôle médical + installation de feux
- La Chicane sortie de Hordain côté Estrun
- La Création de places de parking Sentier de Bouchain avec 1 emplacement réservé personne à mobilité réduite ainsi que rue de l'Escaut et rue Emile Zola
- Le Cheminement à l'école maternelle avec une entrée et une sortie distincte pour la sécurité des enfants.
- La Pose de stops rue Joliot Curie et création de passages protégés
- La réfection et mise en sécurité de l'intersection RD630/RD61, élargissement des voies et feux tricolores TRAVAUX effectué par le département qui ont duré environ 1 mois ½.

Ces travaux font suite à une étude de voirie sollicitée par la municipalité qui a mis en lumière une densité de trafic avoisinant les 15 000 véhicules journaliers au croisement des routes départementales 630 et 61.

Nous savons que cela a occasionné beaucoup de gêne. Néanmoins, à notre demande, le département a effectué des interventions phasées. Ainsi, les weekends étaient ouverts à la circulation et les travaux ont eu lieu du lundi au vendredi. Le montant de cette réfection est de 500 mille euros avec zéro à charge de la commune.



Pour finir avec les travaux, le 10 septembre, le Christ a été réinstallé au cimetière suite à sa rénovation



Le Fleurissement :

- En remplacement du concours des maisons fleuries, pour les habitants qui le souhaitent une jardinière de fleurs élaborée par le château fleuri a été offerte en juin 2022.

- Comme vous avez pu le remarquer, Rue de la Libération : des jardins participatifs ont été créés, avec des plantations, des bacs avec des fruits, légumes, tels que tomates cerises, vignes, fraises, cassis.... Chacun pouvait en profiter.



- Nous avons également créés des jardins partagés Place Ernest LEPAN

- La période estivale provoque une carence de personnel titulaire pour les travaux extérieurs d'entretien. Afin de pallier à ce manque pendant les mois de Juillet et Août, la municipalité a embauché 8 emplois saisonniers qui ont été assurés par de jeunes étudiants âgés entre 18 et 22 ans par période de 15 jours pour l'entretien des parterres, des fleurs

- En octobre nous avons eu le retour du jury villes et villages Fleuris pour un maintien de nos 3 fleurs.

Les travaux à venir :

- La Réfection des chaussée rues Henri Durre et François Dubois,

- La Réflexion sur une Etude paysagère et travaux de voirie à l'école maternelle.

Ainsi que l'Etude et réflexion sur le centre bourg suite à l'acquisition de 3 bâtiments : grand place et rue des écoles....

Mesdames, Messieurs, j'ai retracé les grandes lignes de notre action municipale, fruit du travail et de l'engagement d'élus et de personnes qui se mobilisent pour faire avancer notre village. Ce travail d'équipe se déroule dans les commissions sous la responsabilité d'un adjoint et la supervision de Mr le Maire, où chacun peut apporter ses compétences. Je tiens à remercier mes collègues.

Pour conclure je voudrais remercier tous les employés municipaux des services administratifs et culturels, au service de police, au personnel technique et environnemental ainsi que celui au service enfance/jeunesse.

Je remercie également Laëtitia qui est aux manettes du diaporama.

Je tiens à vous remercier pour votre collaboration, vos compétences pour traiter au mieux et dans les meilleurs délais nos différents projets. Je vous souhaite une bonne Année 2023.

Je vous souhaite Une bonne année à vous, chers collègues du conseil municipal.

Bonne année à toi Arnaud et ceux qui t'entourent.

Je vous remercie pour votre attention et avant de céder la parole à Mr le Maire permettez-moi encore de vous souhaiter à toutes et tous une excellente année 2023.

Discours d'Arnaud BAVAY- Maire

« Il faut tout un village... »

Chers Hordinoises, chers Hordinois,
Mesdames et Messieurs les Maires et Élus,
Mesdames et Messieurs, en vos Noms, Grades et Qualités,
Monsieur le Président,
Chers amis,

À tous Bienvenue,

L'Équipe Municipale a enfin la possibilité de pouvoir vous présenter ses vœux de façon traditionnelle. Cela fait plus de deux longues années que nous attendions cela. C'est un véritable plaisir de nous voir tous réunis, à Hordain, en cette belle soirée du 28 décembre.

Merci Madame la Première Adjointe, ma chère Marie-Claire, pour ce discours bien rempli. Merci à l'ensemble des membres du conseil municipal pour leur investissement indéfectible au service de la population.

Retracer les actions menées lors d'un exercice n'est déjà pas chose aisée, alors réaliser un condensé de presque trois années...

Et pourtant, il y a tant à dire...

Hordain est, comme tous les villages de France, unique, Hordain est un monde.

Hordain vit, se réinvente, nous regardons demain en face et n'avons pour objectif que de satisfaire ce qui est pour le bien public, l'intérêt général.

Nous avons ainsi pu, développer et moderniser l'ensemble de nos politiques, quelles soient à destination de l'économie, la sécurité, du sport, de l'environnement, la culture, du troisième âge, de l'enfance, la jeunesse et la famille.

Ce n'est un secret pour personne, j'ai fait du développement économique mon cheval de bataille. La logique est simple, implacable, pour pouvoir redistribuer des richesses, il faut savoir les créer. Cela serait impossible sans le soutien permanent de M. Aymeric ROBIN, Président de la CAPH, qui mobilise tous les moyens financiers et humains nécessaires au renouveau de notre territoire.

Cela ne se fait pas seul, de plus en plus d'acteurs économiques majeurs font le choix « HORDAIN – Porte du Hainaut »:

- Dickson Constant – fleuron national du textile
- NCG Mauser – spécialisé dans le reconditionnement de cuve industrielles
- Bils DEROO – faisant partie des leaders de la logistique dans le Nord
- Les établissements Peters – chargés de maintenance industrielle
- Cambrai Charpente – incontournable acteur local du bâtiment
- Les Transport Morelle
- Le Vauban de Bouchain, qui a réalisé et continu d'embellir le déjà très beau complexe de réception des Jardins d'Oréa
- Notre chère Choulette, que je n'ai pas besoin de présenter et qui s'agrandit sur sa terre natale.

Je n'oublie évidemment pas le tissu de PME et d'artisans / commerçants, contribuant à la vitalité de la commune...

Au total près de 300 000 M2 de bâtiments nouvelle génération sont en cours d'implantation sur le territoire. Nous parlons d'un investissement dépassant les 250 millions d'euros et entraînant la création de plus de 1 000 emplois à courte échéance, sur la zone industrielle, que nous appelons désormais « Hordain Hainaut 1 ».

Un « 1 » qui appelle tout naturellement un « 2 ». En effet, depuis maintenant un an, la Porte du Hainaut a lancé les phases pré-opérationnelles du projet baptisé « Hordain Hainaut 2 », une zone économique de 56 hectares, dont la réalisation est guidée par les notions d'économie locale et de conscience environnementale. Inscrit en qualité « premium », le projet arrêté sera par exemple doté d'une gestion des eaux pluviales gravitaire labélisée « Zéro Tuyaux ».

En parallèle, la SANEF – Société des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France – a mis à l'étude un projet d'aire de covoiturage conjointe aux territoires de la CAPH et de la Communauté d'agglomération de Cambrai. Réalisée à la frontière Hordain/Iwuy, elle est la pierre angulaire d'un travail trans-arrondissements nécessaire à la cohérence et l'unité du territoire. De plus, elle s'inscrit parfaitement dans le projet de Hordain 2 et sera par exemple dotée de bornes de rechargement électrique, de moyens de transport doux et de services.



Nous avons la chance de vivre dans un écrin attractif, doté d'une vision et qui fait nombre d'envieux au fur et à mesure où les regards se pose sur lui. À titre d'exemple, les communes d'Hordain et de Lieu-Saint-Amand, connaissent la plus forte tension du marché de l'immobilier de l'arrondissement de Valenciennes. Vous constatez quotidiennement les raisons de cette force.

N'oublions cependant jamais qu'« Il faut tout un village...», ce proverbe, fort de la sagesse africaine, généralement complété par « pour élever un enfant », nous rappelle que l'évolution se fait par l'action conjointe d'une multitude d'acteurs et d'institutions, à travers une pluralité d'expériences, de rencontres et d'évènements.

C'est ainsi au final que s'évalue la santé d'un territoire, à la force de son tissu socio-économique. Maillage dont vous faites tous partie.

C'est la somme de chacune de nos actions, de vos actions, qui fait et fera Hordain.

Je sais pertinemment que le contexte actuel à de quoi inquiéter. Entreprises, Administrations, Ménages, qui peut se targuer de ne pas être, pour le moins, perplexe, face à la flambée des prix et de l'inflation. Nous savons que certaines choses doivent inexorablement changer. Nous sommes tous dans l'obligation de revoir notre fonctionnement. Du couple qui y regarde à deux fois en faisant les courses aux collectivités qui coupent le chauffage dans les salles de sport, nous n'avons d'autre possibilité que d'établir des priorités.

Je ne l'apprends à personne, quand les difficultés financières pointent à l'horizon, il faut soit augmenter les recettes soit baisser les dépenses. J'ai établi ma priorité et tant que cela est possible, il n'y aura pas d'augmentation de l'imposition communale. J'ai même le plaisir de vous annoncer que, lors de la dernière tenue du conseil communautaire et sur proposition de notre président, garant d'un esprit de solidarité et de pragmatisme, nous avons voté la baisse du taux de la fameuse TEOM – Taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Le climat n'est pas au beau fixe, certes. Mais il ne faut néanmoins pas s'empêcher de rêver. La rétrospective de l'ensemble de nos actions menées depuis 2020 le prouve. Notre force, c'est notre conviction. Se lever chaque jour avec la volonté d'être utile, toujours croire en nous et en notre capacité d'amélioration. Je tiens d'ailleurs à remercier ceux de mon conseil municipal, des agents communaux, des entreprises, des privés et des associations qui, par leur implication quotidienne, travaillent en ce sens.

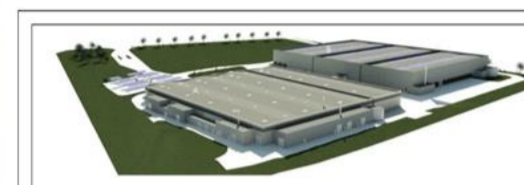
Chers Amis, nous semblons être à une croisée des chemins, ne cédon pas au chant des sirènes du repli sur soi. Seule la solidarité peut favoriser l'idée du progrès. Du PDG au bénévole, il faudra tout un village car « Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de prévoir mais de le rendre possible » - A.St.Ex -

En attendant, pour ce soir « carpe diem »

Dickson Constant



Perspective 1 : Vue Nord Est



Les jardins d'Oréa



Morelle Transports



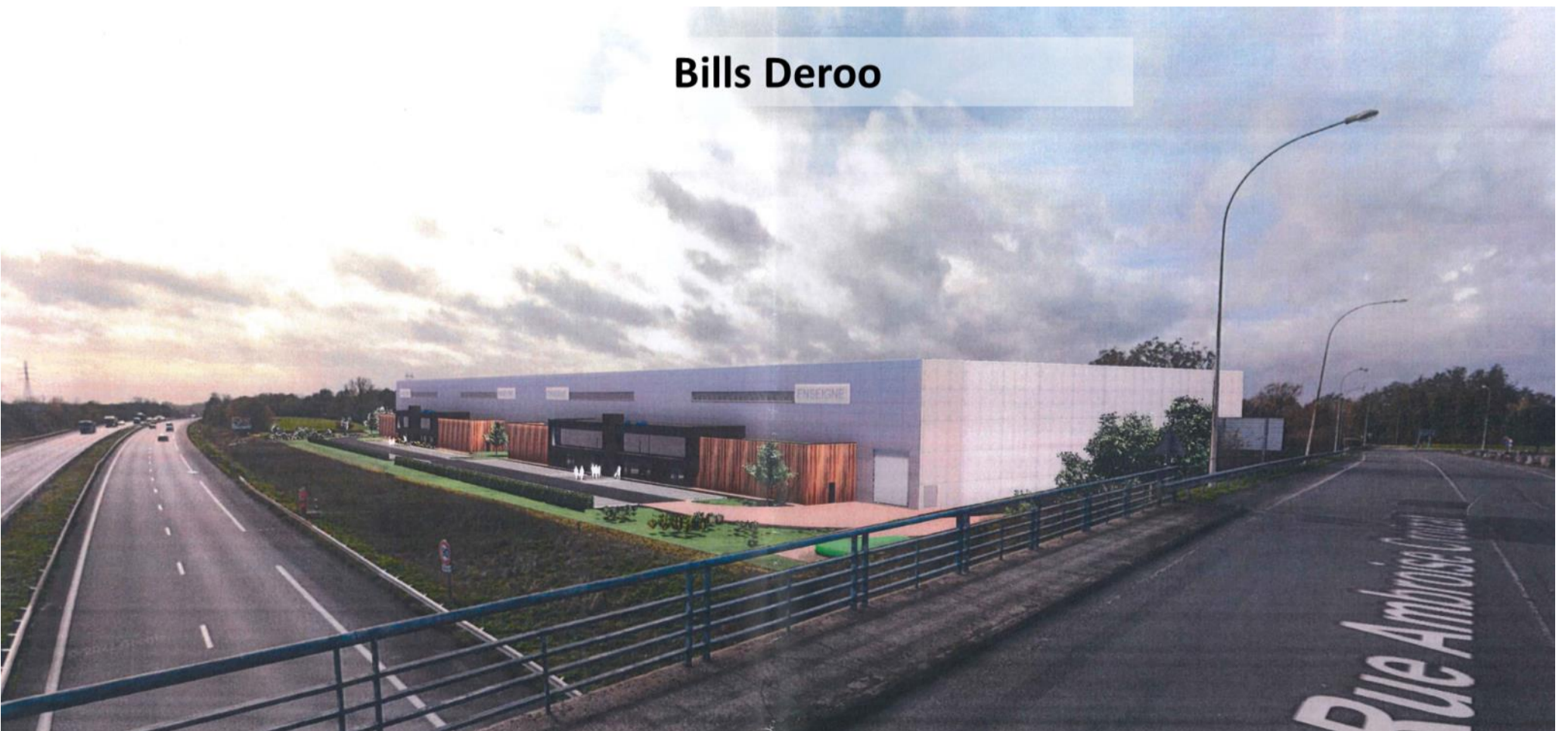
La Choulette



Construction Entreprise NCG



Bills Deroo



• **Nos condoléances**

aux familles et amis de

BÉASSE Michel,
décédé le 15 décembre 2022 à Hordain

NICOULEAU Bertrand,
décédé le 29 décembre 2022 à Hordain

SCHILLERS Véronique,
décédée le 31 décembre 2022 à Valenciennes

BELLEMONT née DENIMAL Bernadette,
décédée le 05 janvier 2023 à Denain



Horaires d'ouverture
du Centre Administratif

Lundi : 8h-12h / 13h30-17h30
Mardi : 8h-12h / 13h30-17h30
Mercredi : 8h-12h / 13h30-17h30
Jeudi : 8h-12h / 13h30-17h30
Vendredi : 8h-12h / 13h30-17h30

☎ 03.27.21.72.72
mairie.hordain@orange.fr
<https://hordain.fr>